



La cage comme le vivier définissent l'espace limitée du déplacement des animaux. Parmi les 39 travaux interdits du Shabbath se trouve celui de capturer un animal. Quand commence la capture ?

## L'homme et l'animal

### La liberté du Shabbat

*A travers son approche ritualiste, le Talmud pose des questions existentielles majeures. Ici il pose la question de la liberté de l'animal. Cette question a des implications shabbatiques puisque ce jour de paix entre les hommes implique la non-agression de l'homme vis-à-vis des êtres de la nature.*

### תלמוד בבלי מסכת ביצה דף כד עמוד א

רבי יהודה אומר: הצד צפור למגדל וצבי לבית - חייב. לבית הוא דמחייב, אבל לביברין - לא. וחכמים אומרים: צפור למגדל, וצבי לגנה ולחצר ולביברין.

### רע"י

חייב - דכיון דהכניס צפור למגדל ונעל לפניו - הרי הוא אחוז ועומד, ונגמרה צידתו, וכן צבי לבית ונעל בפניו, אבל צפור שהכניס לבית ונעל בפניו - פטור, שיוצא לו דרך חלונות, ואין כאן צידה, או צבי שהכניסו מן החוץ לביבר ונעל לפניו - אין זו צידה. וחכמים אומרים צפור למגדל - היא צידתו, כאשר אמרת, אבל צבי - אין צריך עד שיכניסנו לבית, דאף לגינה ולחצר ולביבר הוי צידה.

### Talmud de Babylone traité Bétsa page 24 a

R. Yéhouda enseigne: si un homme piège un oiseau dans une tour et un cerf dans une maison, il est coupable [d'une transgression du Shabbat] Pour une maison il est coupable, mais non s'il le fait rentrer dans un vivier [qui est un espace très large]. Pour les sages [un homme est coupable] pour un oiseau dans une tour, un cerf dans une maison, une cour ou un vivier.

### Rachi

Coupable: car en faisant entrer l'oiseau dans la tour et en fermant la porte, l'oiseau est prisonnier et la capture est achevée. De même un cerf que l'on fait entrer dans une maison et sur lequel on ferme la porte. Par contre, enfermer un oiseau dans une maison n'est pas une faute puisqu'il peut sortir par la fenêtre, il n'y a donc pas de capture ici. De même faire entrer un cerf dans un vivier ne constitue pas une capture, [car il dispose d'un large espace de déplacement.]

Et les sages disent un oiseau dans une tour : ceci constitue une capture, comme tu l'as dit. Par contre pour un cerf la faute commence quand on le fait rentrer dans une maison, et même un jardin et un vivier constituent une capture, [car on le prive d'un déplacement libre].

Traduction: Philippe Haddad